

Service central des Renseignements

378/KD



ALLEY le 19 Août 1923

34

M. Clémenceau

M. L. L. L.

189
Paris

--- 8 ---

Le Général WEYGAND
Haut-Commissaire de la République Française
en Syrie et au Liban
Commandant en Chef l'Armée Française du Levant

DIRECTION POLITIQUE
ET COMMERCIALE

Classement
Sér. 5 Cart. 411-Doc. 2

29

OBJET

Evénements de
BEHENDOUR.

Monsieur le PRÉSIDENT du CONSEIL

MINISTRE des AFFAIRES ÉTRANGÈRES

à Monsieur le MINISTRE de la GUERRE

Par mes télégrammes récents (1), j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, à mesure que j'en avais connaissance, des événements survenus les derniers jours du mois de Juillet, dans la région de BEHENDOUR (2).

Les enquêtes faites sur place, dont les résultats viennent de me parvenir, font connaître maintenant d'une façon à peu près complète le développement de ces événements. Elles confirment l'exactitude des renseignements succincts donnés par mes télégrammes.

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte des faits dans les détails, d'affirmer, en précisant leurs agissements, la responsabilité des agents turcs, de situer ces faits et ces agissements dans l'ensemble de la politique suivie par le Gouvernement Turc vis à vis de la Syrie. Ses conclusions

(1) 176, 177 du 1^{er} Août - 178, 179 du 2 Août (à Guerre) 326 du 2 Août (à Départ.) 328 à 332 du 4 Août - 181 à 183 du 4 Août (à Guerre) 184 à 186 du 5 Août - 334 et 335 du 7 Août (à Départ.) 341 du 9 Août (à Départ.) 191 à 194 du 10 Août (à Guerre).

(2) BAGHADOUR sur la carte au 1/250.000 jointe (pièce N° I)

restent les mêmes que celles de mon télégramme N° 328 à 332 du 4 Août.

I.-

Mon rapport du 13 Juin vous a rendu compte des opérations exécutées par un groupe mobile de la Djéziréh, qui, se conformant aux ordres que je lui avais donnés d'éviter tout conflit avec les autorités Turques, se contenta au cours de sa mission de constater que les Turcs avaient maintenu et même augmenté le nombre de leurs postes et leurs empiètements au sud de la frontière fixée par l'accord d'Angora. Ismail HAKKI, Officier Turc du Service des Renseignements de Nissibin, surveillait ces opérations et déplaçait parallèlement à nos mouvements un parti Kurde de 500 hommes, sous les ordres du Chef Kurde HADJO AGHA, destiné à nous combattre dans le cas où nous aurions voulu forcer la ligne des postes turcs. Grâce aux instructions données et suivies, de notre côté, aucun incident ne se produisit.

Le 6 Juin, dès que le groupe mobile eut quitté la région, notre Kaimacan de Behendour fut assassiné, à l'instigation d'Ismail Hakki, par les Kurdes de Hadjo Agha.

Le Colonel Commandant les confins de l'Euphrate décida alors de placer à Behendour un Officier du Service des Renseignements français, le lieutenant REGARD pour déjouer les intrigues de l'Officier Turc et il mit à sa disposition, en ce point, 2 pelotons méharistes.

Le 9 Juillet, le lieutenant REGARD arrêta en territoire syrien, près de Tel Arnoule (5 Kms Est-Sud-Est de Kara Hassan) un détachement de 26 recrues Kurdes encadré par

un sergent, un caporal et 2 soldats turcs en armes. Ce détachement fut immédiatement remis en liberté, mais les armes furent conservées comme preuve de la violation du territoire,

et j'ai fait savoir le 1er Aout à Constantinople qu'elles seraient rendues dès que les autorités locales s'excuseraient de cette violation.

Ismail HAKKI menaça par lettre l'Officier français d'aller reprendre ses armes à Behendour et mit sa tête à prix.

Le 18 Juillet, le poste de Behendour comprenant les pelotons de méharistes des lieutenants ROBERTO et CARER, commandés par le lieutenant ROBERTO fut attaqué par les Kurdes de HADJO AGHA et résista.

Les 21 et 22 Juillet, deux nouvelles tentatives infructueuses furent faites contre le poste. Dans l'après-midi du 22 le Commandant du poste avait même été prévenu que des réguliers Turcs participeraient à l'attaque fixée pour la nuit suivante.

Le 26 Juillet, le peloton MAUREL arriva à Behendour pour relever le peloton CARER. Le lieutenant ROBERTO ne tenant aucun compte des ordres qu'il avait reçus, décida de partir dans la nuit même pour Djéziréh Ibn Omar avec son peloton et celui du lieutenant CARER; le lieutenant REGARD Officier de Renseignements de Behendour se joignait à lui. Le peloton MAUREL était laissé seul à Behendour, cependant menacé d'une forte attaque.

Le 28 Juillet, à partir de 6 heures 30, Behendour fut en effet attaqué. Le détachement MAUREL qui compte 80 hommes (1) résista héroïquement pendant 36 heures à des forces évaluées à 1.000 cavaliers et 500 fantassins. Dans la nuit du 29 au 30, l'eau étant venue à manquer complètement, le lieutenant MAUREL décida de percer le cercle des assaillants; il y réussit et fut recueilli le 30 au matin par des Chammars amis.

(1) méharistes, peloton d'accompagnement et sa mitrailleuse, hommes de la légion syrienne et gendarmes syriens.

La conduite de ce jeune Officier mérite tous les éloges; il a fait preuve d'autant de bravoure ^{de} et de décision que d'à-propos; après avoir dans le combat perdu 9 tués il a ramené tous les survivants de son détachement dont 14 blessés et en outre 5 fonctionnaires civils. Les pertes de l'ennemi sont estimées à une centaine de morts. Le Capitaine Ismail HAKKI a dirigé les opérations de Tell Shair situées en territoire syrien.

Pendant ce temps le détachement ROBERTO qui a quitté Behendour le 26 à 24 heures se dirigeait sur Djézireh Ibn Omar(I

Le détachement arriva le 29 à 5 heures au contact d'un poste Turc aux environs de KARA BRACHID (15 Kms Sud-Est de Djézireh) sur le Tigre. Le passage fut obtenu à l'amiable, des Officiers Turcs conduisirent les Officiers Français auprès du Commandant de la garnison de Djéziréh, qui les retint à déjeuner, après avoir demandé au préalable des instructions par téléphone.

Le même jour à 15 heures, le détachement repartit accompagné jusqu'en territoire syrien par un Officier, 12 soldats et le Kaimacan Turcs. Après avoir bivouaqué à 2 heures de Démir Kappou, il se mit en route sur Behendour à minuit. Vers 4 heures et demi, il fut attaqué après la traversée du Nahr El Abbas. Le combat, alternant avec la marche se déroula dans la région comprise entre ce cours d'eau et le Nahr Djerrahi. Il cessa à 9 heures, lorsque le détachement attaqué de tous côtés par des forces de cavalerie et d'infanterie évaluées à 3.000 combattants, eut vu tomber successivement dans une défense héroïque tous ses Officiers, tous les gradés français et tous les mitrailleurs algériens du groupe de soutien.

(I) Tous les détails qui suivent ont été donnés par les méharistes ayant pris part à l'opération et échappés au massacre.

Le détachement comprenait : 3 Officiers, 3 Sous-Officiers, 1 soldat français, 1 caporal , 12 soldats algériens, environ une centaine de syriens. Tous les français, 10 algériens, 23 syriens ont été tués; 15 syriens ont disparu, 2 sont prisonniers; une cinquantaine de méharistes ont pu rejoindre.

La conduite des Officiers au combat semble avoir été en tous points digne de leur uniforme. Ils ont payé de leur vie la très grave faute contre la discipline qu'ils ont commise; ils ont malheureusement fait partager leur sort à un trop grand nombre de vaillants soldats français et indigènes qui se sont fait tuer avec eux. Leur acte, comme le disent les rapports de leurs chefs hiérarchiques, ne peut s'expliquer que par un coup de folie dû à leur isolement dans un poste lointain et plein d'insécurité, à leur vie d'alertes épuisantes, sous un climat et dans une saison très durs, et surtout à l'excitation causée par les provocations et les agissements d'Ismail HAKKI. En tous cas, il n'a à aucun moment pris la forme d'une action de guerre sur le territoire turc, les pourparlers avec le poste turc, l'accueil amical des Officiers Turcs en sont la preuve, cet accueil paraît d'ailleurs avoir été combiné pour les faire tomber plus sûrement dans le guet apens qui leur était tendu.

Les forces ennemies ayant pris part à ces attaques contre nos troupes comprennent : des bandes Kurdes du territoire Turc , très probablement des réguliers Turcs, enfin, des éléments de tribus en rébellion contre notre autorité à l'instigation d'Ismail HAKKI; une partie importante de ces tribus réside dans la partie contestée du territoire du Djéziréh, actuellement occupée par les Turcs au Sud de la vieille route de Nissibin à Djézireh Ibn Omar. Une autre partie (8 villages environ) réside dans le territoire que nous occupons.

J'ai signalé dans mon télégramme 334 - 335 du 7 Aout, que certaines sévérités exagérées ou abus de pouvoir exercés par nos Officiers du S.R. ou de méharistes ont facilité la tâche d'Ismail HAKKI auprès de ces tribus. J'ai prescrit sur ces faits une enquête des plus sérieuses; elle se poursuit et s'il se vérifie que des actes pouvant nuire au bon renom de la France ont réellement été commis, je prendrai des sanctions appropriées.

Mais ces considérations ne diminuent en rien la responsabilité des agents du Gouvernement Turcs, ainsi qu'il ressort de l'exposé ci-dessous.(I)

II.-

Sans remonter à des faits antérieurs à l'année 1922 je rappelle qu'au mois de Juillet 1922, le Général GOURAUD demanda au Gouvernement Turc de relever le Capitaine Ismail HAKKI du poste qu'il occupait à Nissibin en raison des intrigues qu'il y fomentait sur le territoire syrien. Cet Officier fut rappelé à DIAR BEKKIR en Septembre, mais dès Octobre, il reprit ses agissements à Nissibin incitant à la révolte les tribus Kurdes et Bédouines et les menaçant de représailles.

Le Général GOURAUD fit alors savoir au Gouvernement d'Angora qu'il considérait ce "retour sur la frontière comme un acte extrêmement inamical" et demanda pour la 2^e fois son éloignement. Cette demande ne reçut aucune suite, et dès la fin d'Octobre 1922, Ismail HAKKI reprit son poste de Nissibin.

(I) Consulter pour plus de détails:

Pièce N°2 -Rapport du Lieutenant MAUREL du 4 Aout.
Pièce N°3 -Rapport de reconnaissance.....
Pièce N°4 -Rapport du Capitaine de GERVAIL du 5 Aout
Pièce N°5 -Rapport du Colonel ANDREA du 6 Aout
Pièce N°6 -Rapport du Général BILLOTTE du 10 Aout

A partir de ce moment, qui est également celui où les Turcs placent des postes au Sud de la route de Nissibin à Djéziréh Ibn Omar, il s'ingère ^{dans les affaires de nos} ~~avec~~ les tribus du Nord de la Djéziréh, les visitant jusqu'au Djébel Sindjar (100 Kms Sud de la frontière). Dans les 4 premiers mois de 1921, il prit sur ces tribus un tel ascendant qu'il put recenser les troupeaux arrêter les opérations des fonctionnaires syriens, percevoir les impôts en faisant appuyer ses percepteurs par des forces de gendarmerie atteignant parfois 80 hommes.

Les opérations de notre groupe mobile en Avril, Mai 1923 interrompirent ces agissements dans toute la partie de la Djéziréh située au Sud de la ligne tenue au mépris de tous droits par les postes Turcs, avec lesquels elle avait ordre de ne pas entrer en conflit. Cette modération de notre part fut présentée aux tribus comme une preuve de faiblesse et dès que notre groupe mobile rentre à Hassetché, l'audace d'Ismail HAKKI ne connaît plus de bornes; le 9 Juillet, il fait passer des troupes sur notre territoire (affaire relatée plus haut). Le même jour, il pénètre en personne en territoire syrien avec une cinquantaine de cavaliers, va jusqu'au village de Kamechilié enlève un gendarme, le ramène à Nissibin et le relâche sur l'intervention de la population craignant des représailles. Il fait lever les impôts par des fonctionnaires accompagnés de gendarmes turcs, mettre en adjudication la perception des dîmes de certains villages du Iagh-Iagh, convoquer les Mouktars et gardes-champêtres en zone Turque, assassiner et enlever des gendarmes et continue à fomenter la rébellion chez nos tribus syriennes des Tchitiés, des Alianes, des Tais Jouallas et de quelques fractions Chammars Djéhach.

En même temps Ismail HAKKI grossit les forces des bandes Kurdes de Turquie d'HADJO AGHA, Assi BARAKAT, SOURAKAN, SOULADAGHA, de réguliers, de déserteurs qui seront

grâciés s'ils veulent agir contre nous, d'individus que l'on fait sortir des prisons et auxquels il donne une solde de 30 médjidiés par mois sous la même condition.(I)

Le 14 Juillet à GHIRMIRA (12 Kms Nord de Behendour) des caisses de munitions d'infanterie convoyées par des soldats réguliers, sont remises à HADJO AGHA, qui vient d'avoir, quelques heures avant, une entrevue avec Ismail HAKKI.

Le 27 Juillet ayant enfin trouvé dans la séparation de nos forces et le mécontentement de nos tribus l'occasion favorable, il réunit les AGHA, en territoire syrien à DEKCHOURIE (10 Kms Ouest de Behendour) et il prépare les attaques qu'il conduira le 28 Juillet contre Behendour, pendant 36 heures, de son poste de Commandement de TELL SHAIR en territoire syrien et le 31 Juillet contre le détachement venant de Djézireh Ibn Omar. Dans ces affaires la participation de réguliers Turcs nous est signalée par les méharistes et par un soldat déserteur turc qui s'est rendu dans nos lignes à Hassetché le 9 Août, ainsi que par la présence aux côtés d'Ismail HAKKI d'une cinquantaine de cavaliers turcs.

Ismail HAKKI est véritablement l'instigateur de tous les troubles survenus dans la région Nord de la Djézireh; il a été le chef direct des attaques menées contre nos détachements et la responsabilité des autorités turques qui ont maintenu malgré nos demandes répétées cet Officier sur notre frontière, est nettement engagée.

J'ajoute que par une coïncidence qui ne peut être fortuite, le 18 Juillet un bataillon d'infanterie turc venant

..../....;

(I) renseignements sérieux apportés à Alep par des commerçants venant de MARDINE.

de MADIAT renforçait la garnison de Nissibine, qui comprenait déjà 2 Compagnies et 3 escadrons et qu'un autre bataillon venant de MARDINE était signalé dans la région (I)

III.-

Mais pour donner à ces faits leur véritable importance il est nécessaire de les situer dans l'ensemble des actes de la politique turque à l'égard de la Syrie.

Depuis sa victoire sur les Grecs, le Gouvernement d'Angora grisé, n'accepte plus les pertes de territoire consacrées par l'accord d'Angora, et depuis quelques jours par le traité de Lausanne. Il revendique hautement le retour à la Turquie d'Alexandrette, d'Alep, d'Antioche et de la rive gauche de l'Euphrate (DJEZIREH).

Son action, qui ne recule devant aucun moyen, se traduit d'abord par des déclarations de la presse et les mensonges ridicules qu'elle ne cesse de répandre sur les atrocités qu'elle nous prête contre les Turcs en Syrie.

Elle s'est manifestée par la concentration, du 5 Avril au 25 Juillet, sur sa frontière syrienne de 8 divisions qui, si elles ne sont plus destinées à une attaque, que j'ai toujours jugée improbable, et que la paix rend impossible, donnent du moins aux populations musulmanes des territoires syriens revendiqués une impression de force destinée à appuyer les prétentions émises.

(I) Consulter pour plus de détails les pièces jointes :

Pièce N° 7 - Compte-rendu du Lt REGARD du 10 Juillet
Pièce N° 8 - Rapport du Colonel ANDREA du 31 Juillet

Sur notre territoire même elle est caractérisée tout d'abord par les incursions des bandes. J'ai signalé leurs agissements dans différents rapports, comment elles s'organisent, s'arment et se réfugient en territoire turc après leur pointe en Syrie. Je rappelle qu'au mois de Juin le territoire syrien a vu, rien qu'à l'Ouest de l'Euphrate une quarantaine d'incursions faites par des bandes de 6 à 800 hommes au total, opérant par groupe d'une centaine.

Si nous avons pu leur infliger des pertes sévères : 36 tués, 30 blessés, 10 prisonniers, en revanche de notre côté nous avons eu un Officier et 1 soldat tués, 15 gendarmes syriens et une vingtaine de civils tués.

Leur activité arrêtée par nos mesures de défense vient de reprendre à l'Ouest de l'Euphrate, au moment même où se produisaient les agressions de Behendour.

En même temps que ces incursions destinées à faire croire aux populations que nous sommes impuissants à les protéger s'exerçait en territoire syrien une propagande effrénée, oeuvre de comités turcs affiliés à des comités de Killis, Ain Tab et Addana, préparant leur soulèvement en vue de toute éventualité.

Les principaux comités connus qui ont des organes dans toutes les villes de Syrie, sont les suivants :

Le comité du Croissant rouge (siège principal à Beyrouth, qui réunit des fonds sous couleur d'entretien d'oeuvres de bienfaisance.

Le comité turc et le comité arabe, à tendances panislamiques qui reçoivent, à Alep en particulier, leurs directives du comité de Killis, orienté lui-même par le comité de "Défense des droits nationaux" à la tête duquel se trouve Mustapha Kémal.

La preuve indéniable de cette activité toujours souterraine vient d'être donnée par la découverte à Alep d'un véritable complot contre la sûreté de l'Etat, préparé par le comité ture

.../...

de cette ville. Ce comité, dit "Comité de défense du droit national de la ville d'Alep" semble pouvoir disposer de quelques milliers d'adhérents. Il fournit au comité de Killis des renseignements sur les troupes françaises; il prévoit l'entrée en Syrie de bandes de pillards venant de Killis; enfin, il a même établi des instructions pour régler l'occupation d'Alep après le massacre des autorités françaises. De nombreux et importants coupables ont été arrêtés, des documents probants ont été saisis. La justice instruit en ce moment l'affaire.

J'ajoute et ceci confirme ce que je disais dans mon rapport N° 737 du 29 Juin dernier, au Ministre de la Guerre, que le Gouvernement turc est décidé, malgré la paix, à continuer cette lutte; il vient d'en donner une preuve par les agressions des 28 au 31 Juillet, postérieures de quelques jours à la signature du traité de Lausanne. Des autorités officielles telles que FEZZI PACHA, glorifient le rôle des bandes qui sont destinées à mener la lutte quand les armées seront démobilisées.

La presse comme les documents saisis à Alep indiquent l'intention nette de continuer de plus belle, après la paix; dans son rapport N° 93 du 1er Août, adressé également au Département, Monsieur de SANDFORT signale l'existence d'un bureau de recrutement de Tchétés (bandits) qui aurait déjà recueilli 500 adhésions; une monture et 10 Livres Turques or par mois seraient données aux adhérents, etc...

Nous venons de saisir sur un bandit tué, un carnet d'identité avec photographie, visé par le Kaimacan de Killis. Nos informations signalent que 40 % de l'effectif des bandes seraient formées d'Officiers et de réguliers Turcs démobilisés.

Nous nous trouvons donc en présence d'une véritable lutte entreprise par les Turcs contre l'action de la France en Syrie dans le but de réaliser le pacte national turc en ce qui

concerne la récupération des Sandjaks d'Alexandrette et d'Alep et de la Djéziréh, et de leur volonté bien manifeste de continuer cette lutte malgré la paix.

En face de sa modération et de sa loyauté, la France trouvera en Syrie un adversaire qui ne reculera devant aucun mensonge, aucune trahison, ni aucune violence pour déterminer les populations de la frontière à se dire et à proclamer qu'elles veulent rentrer sous le régime turc.

IV.

Les mesures qui me paraissent susceptibles de mettre fin à cet état de choses qui inquiète, à juste titre, les populations placées sous le mandat français sont celles dont j'ai eu l'honneur de vous demander l'exécution dans mon télégramme N°328-332 du 4 Août:

1°) exiger du Gouvernement Turc les excuses et les réparations dues, afin que la Syrie sente que le Turc n'a rien à faire chez elle.

2°) supprimer les agitateurs de l'extérieur en obligeant la Turquie à frapper le plus compromis d'entre eux: Ismail HAKKI; je ferai de même en ce qui concerne les auteurs des désordres ^a ~~de~~ l'intérieur.

3°) réunir le plus rapidement possible la Commission de délimitation qui devra régler définitivement toutes les questions litigieuses de la frontière, y compris celles concernant les eaux d'Alep, afin de fixer sur leur sort les populations que les derniers événements ont rendu hésitantes.

4°) n'évacuer Constantinople, ce à quoi les Turcs tiennent par dessus tout, que lorsque ces conditions seront réalisées.

I3

J'ajoute enfin que je crois prudent de ne pas réduire trop rapidement l'effectif de nos troupes en Syrie, le moindre geste de diminution devant être présenté par la propagande turque comme un commencement de renoncement à notre part en Syrie ./-

(Weygand)